

Karim Ganai est nommé Directeur départemental d'Ille-et-Vilaine

Brest, le 27 octobre 2020 - Karim Ganai, 46 ans, prend la responsabilité de la Direction du Crédit Mutuel de Bretagne (CMB) en Ille-et-Vilaine. Il succède ainsi à Yann Lejolivet nommé Directeur des Produits Bancaires du groupe Arkéa dont fait partie la fédération du CMB.



Originaire du Finistère, Karim Ganai est titulaire d'un Master en Ingénierie agricole. Il débute sa carrière au sein d'une coopérative agricole en tant que Technicien d'élevage, puis Responsable d'unité commerciale.

Il rejoint le Crédit Mutuel de Bretagne en 2003 en qualité de Chargé de clientèle agricole. Entre 2005 et 2013, il occupe différentes fonctions : Responsable de point de vente, Directeur de caisse locale puis Responsable d'un pôle d'expertises. En 2013, il est nommé à la tête du marché agricole du CMB avant de prendre la responsabilité, en 2016, de l'Unité Territoriale de Saint-Renan, constituée de 4 caisses locales pour 46 collaborateurs.

Désormais Directeur départemental d'Ille-et-Vilaine, Karim Ganai aura en charge le développement commercial du réseau Crédit Mutuel de Bretagne sur ce département qui regroupe 13 Unités Territoriales, compte près de 830 collaborateurs et sert près de 490 000 sociétaires et clients. Il succède à Yann Lejolivet qui devient Directeur des Produits Bancaires au siège du groupe Arkéa, au Relecq-Kerhuon.

Karim Ganai déclare : "C'est avec un grand enthousiasme que je rejoins la Direction départementale d'Ille-et-Vilaine. J'ai hâte de découvrir les personnes qui la composent et de visualiser tout le potentiel d'un département moteur du CMB. Je suis par ailleurs très heureux de poursuivre le travail mené par Yann Lejolivet et fier de la confiance qui m'est ainsi accordée."

A propos du Crédit Mutuel de Bretagne

Avec un réseau de 306 points de vente, dont 219 caisses locales, le Crédit Mutuel de Bretagne compte près de 3000 collaborateurs, plus de 2 250 administrateurs et plus de 1,8 million de sociétaires et clients. Présent sur les quatre départements bretons, le Crédit Mutuel de Bretagne intervient auprès des particuliers, des associations, des professionnels, entreprises et agriculteurs, dont le chiffre d'affaires est inférieur à 10 millions d'euros. Le Crédit Mutuel de Bretagne fait partie du groupe Arkéa, aux côtés de la Fédération du Crédit Mutuel du Sud-Ouest (CMSO) et d'une quarantaine de filiales spécialisées. Plus d'informations sur www.cmb.fr